



Genève, le 11 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une exception dont nous sommes tous responsables

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) accueille avec un vif soulagement le régime d'exception accordé aux cantons qui bénéficient d'une évolution épidémiologique favorable, annoncé aujourd'hui par le Conseil fédéral. Elle en appelle avec insistance à une responsabilité individuelle accrue pour maintenir les indicateurs en dessous des seuils fixés et permettre aux professionnels d'exercer leur activité et à la population d'en bénéficier. Elle salue également la proposition faite au Parlement d'augmenter de 1500 millions de francs le montant dévolu au programme d'aide, sous réserve d'une clarification des modalités d'application et d'une entrée en fonction rapide.

La FER Genève et les associations professionnelles qu'elle héberge sont soulagées que les efforts entrepris par les cantons romands aient été pris en considération par le Conseil fédéral. Les restaurateurs genevois peuvent désormais envisager la poursuite de leurs activités avec davantage de sérénité. Concernant les commerces, la FER Genève rappelle qu'à Genève le 31 décembre est un jour férié. Compte tenu de l'importance cruciale qu'il représente pour les achats alimentaires, un système dérogatoire permet traditionnellement aux magasins de rester ouverts, moyennant le respect de certaines conditions. Une fermeture le 31 décembre aurait des conséquences extrêmement dommageables, sans pour autant préserver la population qui effectuerait ses achats hors du canton.

Les conditions pour que le canton continue de bénéficier du régime d'exception sont strictes. Elles dépendent des résultats de sept jours consécutifs alors que celles qui l'obligeraient à y renoncer dépendent de résultats à la hausse sur trois jours consécutifs seulement. Le système risque d'évoluer plus rapidement en direction d'un durcissement des mesures qu'en faveur d'un allègement. Si les commerçants et les restaurateurs notamment ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour contribuer à une amélioration de la situation, c'est aujourd'hui sur la population dans son ensemble que repose la responsabilité de maintenir l'exception accordée. «La balle est dans le camp de la population» insiste Blaise Matthey, directeur général de la FER Genève. «Si nous voulons pouvoir profiter des commerces et aller au restaurant, alors jouons tous le jeu et respectons les prescriptions de sécurité. Nous en sortirons tous gagnants!»

L'annonce faite par le Conseil fédéral d'augmenter de 1500 millions de francs le montant dévolu au programme d'aide pour les cas de rigueur doit être saluée. Les modalités d'application doivent maintenant être détaillées pour permettre une mise en application rapide des mesures en faveur d'entreprises aujourd'hui en situation d'extrême précarité.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faitière, créée en 1928. Elle soutient les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 28'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Véronique Kämpfen, directrice communication – 079 641 98 91 – veronique.kampfen@fer-ge.ch